



SOCIETE MAURITANIENNE DES HYDROCARBURES
ET DU PATRIMOINE MINIER-SMHPM sa
Ilot K Tevragh zeina- BP 4344
Tel. 45 25 59 93-Nouakchott

RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31/12/2018

Nouakchott, février 2019

Les Commissaires aux Comptes :

MOHAMED OULD MOHAMED VALL

Expert Comptable
Tel . 36 31 50 60
E-mail : expertmohamedvall@gmail.com
Nouakchott-Mauritanie

SIDI OULD ZEIN

Expert Comptable
Tel. 46 45 16 06
E-mail : sidi.zein2@gmail.com
Nouakchott-Mauritanie

SOMMAIRE

	Pages
I. RAPPORT GENERAL	3-6
II. RAPPORT SPECIAL	7
III. ETATS FINANCIERS	8-11
IV. PRESENTATION DE LA SMHPM, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	12-13
V. NOTES EXPLICATIVES SUR LES ETATS FINANCIERS	14-23

I. RAPPORT GENERAL

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

A

Messieurs les membres du Conseil d'Administration de la Société Mauritanienne des Hydrocarbures et du Patrimoine Minier (S.M.H.P.M)

En exécution du mandat de Commissariat aux Comptes qui nous a été confié par le Ministre de l'Economie et des Finances suivant l'arrêté N°00744/MEF/DTF du 21/12/2017 portant désignation de certains Commissaires aux Comptes des Etablissements Publics , nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la SMHPM pour l'exercice s'étalant du **1^{er} janvier 2018 au 31 Décembre 2018** tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui comprennent :

- le bilan actif et passif;
- le compte de résultats débit et crédit :
- le tableau des amortissements.

A. Responsabilité du Conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des comptes

L'Etablissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration.

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances .

B. Responsabilité des Commissaires aux Comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes professionnelles de révision applicables en la circonference .Ces normes requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre les procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix de ces procédures relève de notre jugement de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

C. Vérifications spécifiques :

1) Fermeture du Champ pétrolier Chinguitty

- Nous avons noté dans notre rapport de 2017 que dans le cadre de la fermeture du Champ pétrolier Chinguitty, l'entreprise a procédé en 2017 à des retraitements comptables effectués en partie en 2016 et en partie en 2017 sur la base : (i) des recommandations des commissaires aux comptes précédents ; (ii)des recommandations du conseil d'administration à la Direction Générale dans sa session du 14/6/2016, pour la mise en œuvre des recommandations des commissaires aux comptes ;(iii) de la lettre du Ministère de l'Economie et des Finances N° 00000351/MEF/ du 5/1/2017 adressée au Ministre du Pétrole de l'Energie et des Mines pour le respect des recommandations formulées par les Commissaires aux comptes .
- Ces régularisations ont conduit à l'apurement des comptes Sterling Energy , Petronas, les coûts de développement et une modification des comptes de Reports à nouveau.
- Le Conseil d'Administration dans sa 39^{ème} session tenue le 12/6/2018, a demandé à la Direction Générale d'écrire au Ministre de l'Economie et des Finances pour l'autorisation des retraitements comptables qui avaient fait l'objet des réserves des commissaires aux comptes pour les exercices 2015 et 2016 .La SMHPM a transmis deux lettres dans ce sens au Ministre de l'Economie et des Finances : lettre N° 001107/SMHPCM/DG du 13/6/2018 et lettre N° 00138/SMHPCM/DG du 02/08/2018 . La réponse n'est pas parvenue au moment de la rédaction de notre rapport.

2) Participations de la SMHPM dans le capital d'autres sociétés :

La participation de la **SMHPM** dans le capital des sociétés minières a été rendue possible au regard des missions étendues de la SMHPM par le décret N° 2014-001 /PM du 6/1/2014 et de ses statuts adoptés par le décret N° 2014-132 du 2/9/2014.

Au cours de nos travaux, nous avons recensé des prises de participations de la SMP-PM dans le capital des sociétés minières suivantes :

- ✓ Sociétés avec lesquelles le pacte d'actionnaires est signé :

Substances	Sociétés	Capital en MRU	Part de la SMHPM	Montant participation SMHPM
Sables noirs	Mauritania Titanium Ressources (MTR sa)	500 000	20%	100 000
Quartz	Ferro Quartz Mauritanie (FQM sa)	1 000 000	10%	100 000
Quartz	Quartz Inc Mauritanie (QIM sa)	500 000	10%	50 000

- ✓ Sociétés avec lesquelles le pacte d'actionnaires n'est pas encore signé :

Substances	Sociétés	Part de la SMHPM
Or	SENI sa TIREX sa	10% 15%
Fer	SPHERE MAURITANIE sa LIM sa	10% 20%
Uranium	TIRIS Sa	15%
Phosphates	SMSP sa	20%

- Recommandations :

- Constater toutes les participations dans les livres de la SMHPM sur la base des parts de la SMHPM définis dans les statuts de ces sociétés ;
- Procéder au suivi coordonné entre la Direction des mines et la Direction Economique et Financière pour l'application des dispositions des statuts et des pactes d'actionnaires.

3) Confirmations des soldes de tiers :

- ✓ **Compte de PETRONAS :**

Le dernier relevé du compte de la SMHPM au 31/12/2017, transmis par Pétronas fait apparaître un montant de 1 283 311 USD soit 45 362 477 ouguiya dû par la SMHPM alors que le solde de Pétronas dans les livres de la SMHPM affiche un solde de 28 130 223 ouguiya soit un écart de 17 232 254 ouguiya.

Au 31/12/2018 le compte de PETRONAS est soldé dans les livres de la SMHPM

- Recommandation :

- Procéder au rapprochement contradictoire entre PETRONAS et SMHPM devant être sanctionné par un protocole de confirmation définitive pour solde de tout compte.

D. Opinion sur les états financiers :

Chiffres caractéristiques des états financiers : 

RUBRIQUES	EXERCICE 2018 (MRU)	EXERCICE 2017 (MRU)
Total du Bilan	421 619 073,00	423 007 072,00
Chiffre d'affaires	112 390 148,32	1 607 526 153,45
Résultat net (Perte)	(133 061 426,54)	(78509 161,39)

Situation nette inférieure au quart du capital

La situation nette comptable au 31/12/2018 se représente comme suit :

Rubriques	Solde au 31/12/2018
Capital	132 200 000,00
Réserves légales	6 120 903,20
Résultat en attente d'affectation SC	88 811 669,71
Résultat en attente d'affectation SD	-78 509 161,40
Résultat de l'exercice	-133 061 426,00
Total (Situation Nette)	15 561 985,51
1/4 du capital	33 050 000,00

L'article 571 (nouveau) de la Loi n° 2015-032 abrogeant, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2000-05 du 18 janvier 2000 portant Code de Commerce stipule que :

« Si du fait de pertes constatées dans les états de synthèse, la situation nette de la société devient **inférieure au quart du capital social**, le Conseil d'Administration ou le Directoire, selon le cas, dans les trois mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, est tenu, de convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de décider s'il y a lieu, de prononcer la dissolution anticipée de la société »

Commentaires :

- Pour assurer une continuité de l'exploitation de la SMHPM ; il y'a lieu par conséquent de prendre des mesures appropriées au regard des dispositions ci-dessus mentionnées du Code de Commerce.
- Nous avons été informés que la SMHPM avait amorcé le processus de recapitalisation en 2015 .A cet effet, des commissaires aux apports ont été désignés par lettre N° 1470/15 du Ministre de l'Economie et des Finances. Les commissaires aux apports ont rendu leur rapport en avril 2016 et ont évalué la capitalisation à 600 257 822 MRU.

➤ **Opinion sur les états financiers :**

A l'exception de l'incidence de notre observation relative à la **situation nette**, nous **certifions** que les états financiers de la Société Mauritanienne des Hydrocarbures et du Patrimoine Minier (SMHPM) auxquels il est fait référence, **présentent sincèrement et régulièrement** dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel du Plan Comptable Mauritanien , les opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société au 31 Décembre 2018.

Nouakchott, le 27 février 2019

Les Commissaires aux Comptes

MOHAMED OULD MOHAMED VALL

Expert Comptable
Tel . 36 31 50 60
E-mail : expertmohamedvall@gmail.com
Nouakchott-Mauritanie

SIDI OULD ZEIN

Expert Comptable
Tel. 46 45 16 06
E-mail : sidi.zein2@gmail.com
Nouakchott-Mauritanie

II. RAPPORT SPECIAL

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017 RELATIF AUX CONVENTIONS PREVUES PAR LES ARTICLES 439 ET 441 DE LA LOI N° 05/2000 PORTANT CODE DE COMMERCE MODIFIEE PAR LA LOI N° 2015-032

A

Messieurs les membres du Conseil d'Administration de la Société
Mauritanienne des Hydrocarbures et du Patrimoine Minier (S.M.H.P.M)

Messieurs les Administrateurs,

Les articles **439 et 441 de la loi du 18 janvier 2000** portant Code de Commerce modifiée par la loi N° 2015-032 stipulent que toute convention conclue par la société avec l'un de ses Administrateurs ou avec une société appartenant à l'un de ses Administrateurs ou dans laquelle celui-ci détient des actions ou dirigée par lui, doit être approuvée par le Conseil d'Administration qui en informe les Commissaires aux Comptes.

A cet effet, votre Conseil d'Administration ne nous a fait part d'aucune convention qui lui a été soumise pour approbation.

Aussi, nous n'avons constaté, durant nos travaux de vérification, aucune opération rentrant dans le cadre des articles en question.

Nouakchott, le 27 février 2019

Les Commissaires aux Comptes

MOHAMED OULD MOHAMED VALL

Tel . 36 31 50 60
E-mail : expertmohamedvall@gmail.com
Nouakchott-Mauritanie
Tel. 36 31 50 60

SIDI OULD ZEIN

Tel. 46 45 16 06
E-mail : sidi.zein2@gmail.com
Nouakchott-Mauritanie
Tel. 46 45 16 06

III ETATS FINANCIERS

BILAN -ACTIF ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(Unité en MRU)

ACTIFS	Notes	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
IMMOBILISATIONS	Note 1	104 522 812	100 814 293
Immobilisations Incorporelles		2 585 398	3 370 587
Concession, Brevet, Licence		3 105 737,89	520 339,50
<i>Moins : amortissements</i>		-520 339,50	-149 752,31
		2 585 398,39	370 587,19
Immobilisations corporelles		101 855 215,37	100 163 708,32
Terrain		76 000 000,00	76 000 000,00
		76 000 000,00	76 000 000,00
Bâtiment		24 000 000,00	24 000 000,00
<i>Moins : amortissements</i>		-6 720 000,00	-5 760 000,00
		17 280 000,00	18 240 000,00
Matériels de transport		8 800 338,81	8 800 338,81
<i>Moins : amortissements</i>		-8 593 901,34	-8 167 608,25
		206 437,47	632 730,56
Matériels de bureau et Informatique		12 524 781,34	10 119 431,30
<i>Moins : amortissements</i>		-10 317 098,95	-9 992 801,94
		2 207 682,39	126 629,36
Autres Immobilisations		15 268 831,38	13 193 701,38
<i>Moins : amortissements</i>		-9 107 735,87	-8 029 353,00
		6 161 095,51	5 164 348,37
Frais de développement		0,00	0,00
<i>Moins : amortissements</i>		0,00	0,00
Immobilisations en cours		0,00	0,00
Immobilisations financières		82 197,90	279 997,90
Prêt à long et moyen terme		82 197,90	279 997,90
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		104 522 812	100 814 293

ACTIFS	Notes	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
ACTIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés		0,00	0,00
Stock (Pétrole)		0,00	133 842 674,20
Clients et comptes rattachés	Note 2	64 542 248,81	77 209 691,25
Personnel et comptes rattachés		787 080,80	703 397,80
Etat et autres collectivités publiques		273 467,59	273 467,59
Sécurité Sociale		0,00	0,00
Débiteurs Divers	Note 3	36 320 900,92	36 954 094,65
<i>Moins : provisions</i>		0,00	
		101 923 698,12	248 983 325,49
Autres actifs courants		0,00	
Liquidités et équivalents de liquidités	Note 4	215 172 563,47	73 209 452,64
Valeurs de placement		0,00	0,00
Compte d'attente			
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		317 096 262	322 192 778
TOTAL DES ACTIFS		421 619 073	423 007 072

BILAN -PASSIF ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(Unité en MRU)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES			
Capital		132 200 000,00	132 200 000,00
Réserves légales		6 120 903,20	6 120 903,20
Report a nouveau SC		0,00	0,00
Report a nouveau SD		0,00	0,00
Résultat en attente d'affectation SC		88 811 669,71	88 811 669,71
Résultat en attente d'affectation SD		-78 509 161,40	0,00
Résultat de l'exercice		(133 061 426)	-78 509 161
TOTAL CAPITAUX PROPRES		15 561 986	148 623 412
PASSIFS			
Passifs non courants			
Subvention d'équipement	Note 1	2 244 108,22	0,00
Emprunts	Note 2	50 000 000,00	50 000 000,00
Provisions		0,00	0,00
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		52 244 108	50 000 000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 3	4 836 278,80	2 479 218,40
Etat et autres collectivités publiques	Note 4	17 357 005,45	13 274 764,89
Autres passifs courants		39 586 671,14	73 350 776,92
Sécurité Sociale		2 018 509,00	1 956 455,00
Personnel et comptes rattachés		4 183 736,20	3 756 730,00
Produits perçus d'avance	Note 5	128 297 800,30	24873976,16
Concours bancaires courant		0	0
Compte d'attente	Note 6	157 532 978	104 691 738,46
TOTAL PASSIFS COURANTS		353 812 979	224 383 660
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		421 619 073	423 007 072

COMPTE DE RESULTATS AU 31/12/2018

RUBRIQUES	Solde au 31/12/18	Solde au 31/12/17
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		
Productions vendues	33 780 980,32	221 037 285,12
Frais à Immobiliser ou à transférer	0,00	
Production stockée	-133 842 674,20	44 813 247,90
Prestation de services - Dépôt	78 609 168,00	71 995 750,80
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	-21 452 526	337 846 284
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Achats & charges externes	20 569 250,03	299 565 145,45
Salaires & Traitements	87 438 431,00	86 318 701,10
Frais de formation	208 000,00	837 205,30
Dotations aux amortissements	3 159 560,16	1 236 964 148,14
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	111 375 241	1 623 685 200
RESULTAT D'EXPLOITATION	-132 827 767	-1 285 838 916
<u>PRODUITS HORS EXPLOITATION</u>		
Subvention d'exploitation	0,00	
Plus value de cession	0,00	
Produits et profit divers	5 081 245,11	1 269 369 002,02
Produits des Prestations Pétrolières	0,00	
Reprise sur Provision	12 906 665,79	
TOTAL DES PRODUITS HORS EXPLOITATION	17 987 911	1 269 369 002
<u>CHARGES HORS EXPLOITATION</u>		
Moins value de cession	0,00	
Pertes diverses	1 194 330,00	2 351 960,80
Charges des Prestations Pétrolières	0,00	
TOTAL DES CHARGES HORS EXPLOITATION	1 194 330	2 351 961
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>		
Produits financiers	3 351 259,85	310 867,20
<u>CHARGES FINANCIERES</u>		
Charges financières nettes	20 378 500,22	59 998 153,66
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	20 378 500	59 998 154
Impôt sur le résultat	0,00	0,00
RESULTAT DE LA PERIODE	-133 061 426,54	-78 509 161

III. PRÉSENTATION DE LA SMHPM, PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

A. Présentation de la SMHPM

Le projet de développement du champ pétrolier Chinguitti a été créé par le décret n°039 - 2004 du 19 avril 2004.

Il a été créé comme étant l'unité chargée de la gestion des intérêts de l'Etat Mauritanien dans le champ pétrolier Chinguetti. Il bénéficie de l'autonomie administrative et financière.

Le financement du projet est assuré par les ressources propres de l'Etat. Les virements effectués, sur le compte ouvert au nom du projet à la BCM, en tant que financement accordé par l'Etat totalisent un montant de MRO 1 322 000 000.

Le projet de développement du champ pétrolier Chinguetti a été dissous le 14 novembre 2005 au terme du décret n° 106 - 2005 créant la Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH) EPIC au lieu et place de ce projet.

Le 03 mai 2009, la SMHPM a été transformée en société nationale par le décret n° 2009 -168.

Le décret numéro 2014-001/PM du 06-01-2014 portant changement de dénomination de la société, devenue la Société Mauritanienne des Hydrocarbures et du Patrimoine Minier (SMHPM), a élargi ses missions pour couvrir, en plus de ses activités dans l'Amont, les activités dans l'Aval pétrolier telles que l'entreposage et le transport des produits pétroliers ainsi que la mission de gestion de participation de l'Etat dans les nouvelles exploitations minières.

B. Principes et procédures comptables

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions du Plan Comptable Mauritanien. En effet, le décret de création du projet précise que sa comptabilité est tenue conformément à cette normalisation.

Ainsi, les principes comptables adoptés par la SMHPM sont les suivants :

1) Présentation des états financiers

- Les états financiers ont été élaborés avec l'hypothèse de continuité d'exploitation sous l'égide de la nouvelle entité qui est la SMHPM.
- La présentation des états financiers a été faite conformément aux principes comptables prévus par la normalisation notamment le principe du coût historique et celui de la prudence.
- Les Actifs et Passifs sont présentés en fonction, respectivement de leur degré de liquidité et de leur degré d'exigibilité.
- Les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes sont libellés en ouguiya (MRU).

2) Evaluation des éléments des états financiers

- L'évaluation des éléments d'Actifs, du Passif et ceux du Compte de résultat a été faite en prenant en compte les exigences des principes comptables généralement admis
- Les transactions en monnaies étrangères :
Les transactions en monnaies étrangères sont constatées selon le cours des devises en vigueur.

3) Immobilisations

- Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur valeur historique d'acquisition après déduction des amortissements, le cas échéant.
- Les amortissements des immobilisations corporelles ont été calculés en prenant en compte leur date de mise en utilisation. Ils sont calculés linéairement selon la durée probable d'utilisation, en se basant sur les taux de pourcentage annuels suivants :

Elements des immobilisations	Taux d'amortissements
Bâtiment	4%
Matériels de bureau	10%
Mobiliers de bureau	10%
Installations; Agencement, Aménagement	10%
Materiel informatique	25%
Matériel de transport	25%

IV. NOTES EXPLICATIVES SUR LES ETATS FINANCIERS

A. BILAN-ACTIF

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS :

104 440 613 ,37

Le tableau des immobilisations se présente comme suit :

➤ Immobilisations corporelles et incorporelles :

104 440 613 ,37

Tableau des immobilisations au 31/12/2018 en MRU

RUBRIQUES	Matériel Bureau&Info		Terrain	Bâtiment	Matériel de transport	Concession Brevet&lice	Autres Immobilisations		Total
	Matériel de Bureau	Matériel Informatique					Installat' aménagem ent	Mobilier bur&autr es	
Valeur Brute au 31/12/2017	964 230	9 155 201	76 000 000	24 000 000	8 800 339	520 340	7 505 901	5 687 800	132 633 811
Acquisitions 2018	0	2 405 350	0	0		2 585 398	0	2 075 130	7 065 878
Cessions de la période	0	0	0	0		0	0	0	0
Valeur Brute au 31/12/2018	12 524 781		76 000 000	24 000 000	8 800 339	3 105 738	15 268 831		139 699 689
Amortissement au 31/12/2017	939 795	9 053 007	0	5 760 000	8 167 608	149 752	3 788 478	4 240 875	32 099 515
Reprise sur Amortissement	0	0	0	0		0	0		0
Dotation de la période 2018	24 435,03	299 862	0	960 000	426 293	370 587	675 045	403 339	3 159 561
Amortissement au 31/12/2018	10 317 099		0	6 720 000	8 593 901	520 339	9 107 737		35 259 076
VCN au 31-12-2018	2 207 682		76 000 000	17 280 000	206 438	2 585 398	6 161 095		104 440 613

➤ Prêt à long et moyen terme

82 197,90

ACTIFS COURANTS :

317 096 261,59

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	Solde au 31/12/2018
Clients et comptes rattachés	64 542 248,81
Personnel et comptes rattachés	787 080,80
Etat et autres collectivités publiques	273 467,59
Sécurité Sociale	0,00
Débiteurs Divers	36 320 900,92
Liquidités et équivalents de liquidités	215 172 563,47
TOTAL	317 096 261,59

➤ NOTE 2. Clients et comptes rattachés

64 542 248,81

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Intitulés	Solde au 31/12/2018	Note
MPEM	15 218 069	a
SIPEX	566 634	
TULLOW	915 527,41	
TOTAL E&P MAURITANIE	855 853,97	
KOSMOS	873 849,28	
BP MAURITANIA	603 473,69	b
UGP	48 120,00	
TGS GEOPHYSICAL	337 075,20	
STAR OIL	563 117,90	
TOTAL MIE	195 994,90	
PETRODIS	906 302,80	
RIMOIL	692 292,90	
NP	1 153 690,90	
SOMELEC CL	18 727 725,70	
GUNVOR	5 220 830,60	
SMP ATLAS	378 257,00	
IPC	141 637,50	
GIE	21 000,00	
RIM HYDRO	513 011,90	c
SUD HYDRO	70 830,00	
M2P	113 325,00	
ADDAX ENERGY SA	14 885 499,10	
MCM	568 125,10	
SOMAP	181 800,00	
EL BENZINE	253 306,00	
ZEYTI	410 488,00	
HYDRO 24	74 585,00	
DELTA PETROLEUM	7 351,00	
RIMACO	44 475,00	
TOTAL	64 542 248,81	

- a- Il s'agit des paiements effectués par la SMHPM pour le compte du **Ministère du Pétrole de l'Energie et des Mines** qui lui sont facturés ensuite.
- b- Il s'agit des frais de missions pour les TCM, payés par la SMHPM et facturés ensuite aux Opérateurs.
- c- Il s'agit des créances sur les clients du dépôt composées des frais de passage facturés par la SMHPM.

▪ Recommandations :

- Elaborer la balance âgée pour distinguer les Clients sains des Clients douteux et déterminer le niveau de provisions éventuelles à constituer ;
- Renforcer les procédures de recouvrement notamment pour ce qui concerne le client SOMELEC . Le Conseil d'Administration dans sa résolution n° CA 38.04 du 1/2/2018 demandé à la Tutelle d'accorder a la direction de la SMHPM le soutien nécessaire, pour lui permettre d'encaisser les arriérés de paiement se rapportant aux frais de passage et de stockage.

➤ **Personnel et comptes rattachés**

787 080,80

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Intitulés	Solde au 31/12/2018
Rémunérations dues au personnel	57 462,70
Avances au personnel	439 775,90
Acomptes au personnel	289 842,20
TOTAL	787 080,80

➤ **Etat et autres collectivités publiques**

273 467,59

Ce solde remonte aux exercices antérieurs à 2018
Il doit faire l'objet d'analyse et d'apurement

➤ **NOTE 3- Débiteurs Divers**

36 320 900,92

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Intitulés	Solde au 31/12/2018	Note
MPEM/Financement travaux /Dépôts	7 717 607,70	3,1
Compte Dépôt Jet	24 165 503,34	3,2
Autres	4 437 789,88	
TOTAL	36 320 900,92	

3.1 Il s'agit des travaux de grosses maintenances préfinancés par la SMHPM pour le bénéfice du Dépôt pétrolier et remboursés ensuite à partir du compte des fonds des grosses maintenances tenu pour ces faits.

3.2 Il s'agit des montants dépensés pour le fonctionnement du Dépôt jet, qui sont remboursables par le Ministère du Pétrole , de l'Energie et des Mines (MPEM).

➤ NOTE 4-Liquidités et équivalents de liquidités

215 172 563,47

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

✓ Banques :

215 041 255,37

Intitulés	Solde au 31-12-2018		Index
	MRU	\$	
BCM\$	11 885 272,82	327 057,59 \$	
BMCI	817 798,11		
BCM OUGUIYA	17 918 539,06		
BNM	23 829 492,90		
BAMIS	1 176 391,57		
GBM	418 514,99		
BCI	21 358 687,33		
BEA	569 573,50		
ORABANK	1 104 174,75		
ATTIJARI	455 115,60		
ATTIJARI \$	2 405 920,59	66 205,85\$	
SOCIETE GENERALE	4 121 877,43		
SGM \$	98 206,67	2702,44 \$	
BIM	713 398,50		
BPM	493 505,65		
BCM-PEDPN	72 794,09		
BCM-DEPOT JET	337 315,69		
BMI	9 432 284,50		
BCM/Avance des Opérateurs	116 048 290,82	3 193 403,71\$	(a)
BFI	1 134 759,40		
IBM	649 341,40		
BPM	493 505,65		
Total	215 041 255,37	3 589 369,59	

Commentaire :

- Tous les états de rapprochements bancaires ont été régulièrement élaborés et ne comportent pas de suspens.
- Il a été procédé à la circularisation des soldes bancaires. Les soldes confirmés par les banques sont conformes aux soldes comptables.

(a). BCM-Avances des Opérateurs compte n° 3050327

Les avances accordées à la SMHPM par les opérateurs sont virées dans ce compte ouvert dans les livres de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) . Elles sont enregistrées au passif dans un compte d'attente , Avances /Opérateurs Cost Oil.

Elles sont ainsi détaillées :

-Virements reçus :

Date	Libellés	Opérateurs	Montants en MRU
27/10/2017	AVANCE 2017 DE TOTAL/BLOC C7	TOTAL	10 595 576,16
	TOTAL 2017		10 595 576,16
19/04/2018	ENCAISS.VIRT BP.19/04/2018/BP INTERNATIONAL LIMITED	BP INTERNAT LIMITED	7 075 575,44
17/01/2018	ENC N°02/2018.AVANC OPRA/EXXON MOBIL C 14/17/22	EXXON MOBIL	31 823 575,68
18/07/2018	ENCAISS VIREMT EXO MOBIL. Bloc C14.C17	EXXON MOBIL	32 147 571,36
29/01/2018	ENC N°02/2018. Avance TOTAL Bloc .C18	TOTAL	10 589 576,40
19/06/2018	ENC VIRMT TOTAL/DU 19/06/2018	TOTAL	10 712 571,48
19/06/2018	ENC VIRMT TOTAL/DU 19/06/2018	TOTAL	10 712 571,48
	TOTAL 2018		103 061 441,84
	TOTAL GENERAL		113 657 018,00

- autres mouvements sur le compte bancaire BCM/Avance des opérateurs :

Libellés des opérations	DEBIT	CREDIT
Total des virements reçus des opérateurs	113 657 018,00	
Année 2017		
Frais bancaires 2017		797,00
PERTE CHANGE/ACTUAL BCM AVCE OP/2017		8 593,00
Année 2018		
GAIN DE CHANGE 2018	2 637 450,32	
Frais bancaires 2018		6 188,00
REG.F GLOBAL P.SOUSC.ABONE SITE PET		162 601,60
RG FC MINJNG JOURNAL.ABONNE.SITE P		67 997,90
TOTAUX	116 294 468,32	246 177,50
SOLDE COMPTABLE AU 31/12/2018	116 048 290,82	

-Avance de l'opérateur KOSMOS ENERGY MAURITANIA

Le virement de 400 000 dollars soit 14 278 400 MRU a été effectué le 6/2/2017 sur le compte **3050306 SMH** ouvert à la BCM

Caisses**131 308,10**

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Intitulés	Solde au 31/12/2018
CAISSE OUGUIYA	16 191,80
CAISSE DEVISE \$	79 766,30
CAISSE URGENCES-DEPOT	7 090,00
CAISSE BATEAU-DEPOT	8 460,00
CAISSE DEPOT JET	19 800,00
TOTAL	131 308,10

Les procès verbaux des inventaires physiques des caisses ont été établis . Les soldes physiques sont concordants avec les soldes comptables.